



COMMISSION HABILLEMENT

DU 15 OCTOBRE 2026

COMPTE RENDU :

1. Projet de tenue de cérémonie pour les personnels cynotechniques

La DGAP a présenté son projet de nouvelle tenue destinée aux personnels des brigades cynotechniques.

Cette tenue, de couleur noire, sera similaire à celle des Équipes de Sécurité Pénitentiaire (ESP).

Des essais seront réalisés avec des agents afin de prendre en compte les spécificités de leurs missions, notamment concernant le pantalon. Celui-ci devra être confectionné dans un tissu antistatique, plus adapté au travail avec les chiens, et disposer de plusieurs poches fonctionnelles.

La RIEP sera chargée d'étudier la conception de prototypes qui seront ensuite soumis à des tests opérationnels.

► **FO Justice** a également demandé une dotation complémentaire, comprenant notamment des effets adaptés aux sorties de détente des chiens et à leur entraînement quotidien : gants, bonnets, parkas et autres équipements nécessaires.

Concernant la tenue deux-pièces, **FO Justice** a interrogé l'administration sur sa généralisation. La DGAP a confirmé que cette tenue était actuellement en phase de test et qu'une extension était prévue.

2. Renouvellement des dotations d'uniforme

À la suite des nombreuses interventions de **FO Justice** concernant la dotation initiale des élèves surveillants, la DGAP a depuis renforcé les équipements remis dès leur arrivée à l'ENAP.

► **FO Justice** considère cette évolution comme positive. Toutefois, l'administration estime désormais que cette dotation initiale renforcée nécessite une révision des modalités de renouvellement des effets d'uniforme.

La dotation comprend également les effets de cérémonie : chemise blanche, pattes d'épaule, pucelle bleu-blanc-rouge et son support en cuir, ainsi que l'aiguillette de cérémonie. Certains de ces équipements peuvent être commandés hors dotation.

Les autres effets concernés sont notamment les blousons, parkas, pantalons, polos, tee-shirts, gilets, bonnets, ceintures, grades et insignes.

Les périodicités de renouvellement varient selon les équipements, généralement entre deux et cinq ans. Certains articles, comme les casquettes et les gants blancs, peuvent être commandés hors dotation.

Concernant les chaussures, la DGAP envisage de faire passer leur renouvellement d'un à deux ans. Cette décision repose notamment sur les garanties des fabricants :

- Chaussures HAIX : garantie de trois ans.
- Chaussures Magnum : garantie d'un an.

.../...

Face aux réserves exprimées par les organisations syndicales, la DGAP s'est engagée à évaluer le coût du maintien d'une dotation annuelle pendant les deux premières années, avant un passage à un renouvellement tous les deux ans.

PERSONNELS DE SUEILLANCE METROPOLE + ST PIERRE ET MIQUELON

Règles de dotation initiales et de renouvellement

Désignation	Dotation initiale	Renouvellement	Renouvellement par défaut
Blouson softshell SVT	1	1 tous les 3 ans	<u>2 effets :</u> - un pantalon été - un polo MC
Parka	0	1 tous les 5 ans	
Pantalon poly coton hiver	2	Entre 2 et 5 effets au choix par an	
Pantalon poly coton été	3		
Polo manches longues	3		
Polo manches courtes	5		
Tee-shirt SVT polycoton (lot x2)	1		
Gilet zippé AP	1		
Blouson polaire	1		
Bonnet tricoté	0		
Ceinture SVT	1		
Ceinturon	1	1 tous les 5 ans	
Grades (jeu de 3)	1	1 jeu tous les 2 ans	
Insignes* A.P.	1	1 tous les 2 ans	
Frais logistique MAGNUM	1	1 paire tous les 2 ans	
Gants de fouille	1	1 paire tous les 3 ans	
Gant d'intervention et accessoire	1	1 paire tous les 3 ans	
Casquette de cérémonie	1	Possible en commande hors dotation	
Gants blancs	1	Possible en commande hors dotation	
Plastron	1	Possible en commande hors dotation	
Chemise blanche	1	1 tous les 5 ans	
Pattes d'épaule	1	1 tous les 5 ans	
Pucelle BBR et support cuir	1	Possible en commande hors dotation	
Aiguillette de cérémonie	1	Possible en commande hors dotation	

* Dotation en insigne	Dotation initiale	renouvellement
Pack surveillant	3 insignes AP	1 insigne AP tous les 2 ans

Cette solution permettrait d'assurer une transition progressive vers le nouveau dispositif.

3. Gilets pare-balles : équipements adaptés aux personnels féminins

► **FO Justice a interpellé l'administration sur les difficultés rencontrées par de nombreuses surveillantes pour obtenir un gilet pare-balles adapté à leur morphologie.**

La DGAP a précisé que le précédent marché avec la société GK n'était plus d'actualité.

Les nouvelles surveillantes perçoivent désormais, lors de leur formation à l'ENAP, un gilet féminin de marque Cooneen, de type NFM, disponible en sept tailles.

► **FO Justice regrette le manque d'information des établissements concernant cette évolution, qui pénalise les personnels féminins dans l'accès à des équipements de protection adaptés.**

.../...

Par ailleurs, la DGAP souhaite sortir du marché actuel des gilets pare-balles, commun avec la Police nationale, afin de disposer d'un marché spécifique à l'administration pénitentiaire.

L'objectif est de mieux répondre aux contraintes et aux particularités des missions exercées par les personnels pénitentiaires.

La DGAP envisage un renouvellement généralisé des gilets pare-balles à l'horizon 2028.

4. Galons et grades

À la suite de la réforme statutaire historique portée par **FO Justice**, l'UFAP proposait de revenir sur la présentation des galons et réclamait une harmonisation des grades du corps de commandement.

Après plusieurs échanges, la DGAP a confirmé le maintien du dispositif précédemment présenté, sans modification à ce stade.

5. Habillement des personnels techniques

La DGAP a rappelé que la fourniture des tenues de travail des personnels techniques continuerait de relever de ses propres services et non du Secrétariat général.

L'administration reconnaît néanmoins la nécessité de faire évoluer les équipements afin de mieux répondre aux besoins et aux réalités professionnelles de ces agents.

Un groupe de travail associant des personnels techniques de terrain devrait être mis en place.

Trois réunions sont envisagées : 15 janvier 2027, 15 février 2027, 15 mars 2027

Par ailleurs, des essais de chaussures devraient débuter en février sur les DISP de Toulouse et Strasbourg.

6. Recyclage des effets d'uniforme

Concernant le recyclage des uniformes usagés, la DGAP a indiqué que l'expérimentation engagée sur Lyon n'avait pas connu de nouvelle évolution.

Une solution de recyclage a toutefois été identifiée à l'InSERRE d'Arras.

Le dispositif envisagé permettrait de récupérer les effets d'uniforme usagés afin de les transformer en fibres textiles réutilisables.

Des contacts ont été engagés afin de s'inspirer du système de collecte existant et d'étudier son déploiement pour l'ensemble des personnels.

Cette commission habillement a permis d'aborder plusieurs évolutions attendues en matière de dotation, de renouvellement et d'adaptation des équipements aux missions des personnels pénitentiaires.

Pour FO Justice, ces avancées doivent désormais se traduire par des mesures concrètes sur le terrain.

FO Justice restera particulièrement vigilant sur les nouvelles modalités de renouvellement des uniformes, qui ne doivent en aucun cas se traduire par une dégradation des dotations individuelles ou des conditions de travail.

L'habillement ne doit pas être considéré comme une simple question budgétaire, mais comme un enjeu de sécurité, de protection et de reconnaissance des personnels !!!